



# appel à projet

## accueil plateau salle bleue

• 2022

Le Théâtre Paris-Villette est un théâtre de création accessible aux publics jeunes et non avertis. C'est aussi un lieu attentif aux équipes et aux formes nouvelles qui accueille tout au long de l'année des artistes pour les aider à développer leur travail de création ou de recherche.

### cadre général des candidatures

Ces accueils s'adressent aux artistes ou collectifs porteurs d'un projet de création ou de recherche théâtrale.

Le porteur du projet artistique doit avoir à son actif un minimum de deux projets développés dans un réseau professionnel.

Les demandes peuvent être liées à un projet en production ou au contraire concerner un temps de recherche et d'expérimentation.

Le projet doit s'inscrire dans un calendrier précis, avec des partenaires clairement identifiés.

Une attention particulière est portée aux formes susceptibles de s'adresser à tous les publics (enfants, ados, adultes).

Un porteur de projet ne peut déposer qu'une seule demande.

### l'accueil plateau

Cet accueil concerne les premières périodes de travail, d'expérimentation, les temps de recherche.

La salle bleue est mise à la disposition de la compagnie pour une durée d'une à deux semaines en continu. Aucun dispositif technique ou scénographique n'est envisageable.

Il s'agit d'un espace de répétition simple sans accroches : salon de 5m de large x 8m de profondeur x 3m de hauteur. Elle se situe à l'étage du Théâtre Paris-Villette (211 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris)

### candidater

- formulaire de demande (format word, à télécharger sur notre site internet)
- dossier de présentation du projet (12 pages max.)

### calendrier des candidatures

vous souhaitez candidater pour l'hiver 2022 (dates de répétitions comprises entre le 3 janvier 2022 et le 25 mars 2022)

→ date d'envoi des candidatures : 27 septembre au 17 octobre 2021

vous souhaitez candidater pour le printemps 2022 (dates de répétitions comprises entre le 29 mars 2022 et le 1<sup>er</sup> juillet 2022)

→ date d'envoi des candidatures : 17 janvier au 6 février 2022

(vous ne pouvez candidater qu'à une seule période pour un projet ; un projet déjà examiné ne peut être représenté une seconde fois pour une autre période)



Les équipes désireuses de déposer une demande doivent nous la faire parvenir par mail uniquement à l'adresse [residences@theatre-paris-villette.fr](mailto:residences@theatre-paris-villette.fr)

Les candidatures doivent nous parvenir en un seul courriel contenant en pièce jointe dans le mail exclusivement les documents demandés. Les téléchargements de pièces jointes (type WeTransfer) ne pourront pas être traités. Les demandes incomplètes ou à pièces jointes trop nombreuses ne seront pas étudiées.